



## COMMUNE DE SAINT SORLIN DE MORESTEL

### Arrêté de prolongation temporaire portant réglementation de la circulation Sur l'ensemble de la commune DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE N°17/2022

Le Maire de la Commune de SAINT-SORLIN DE MORESTEL,

VU le code de la voirie routière et notamment les articles R113-1 et suivants ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982, la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 et la loi n°2004-809 du 13 août 2004 sur les libertés et responsabilités locales ;

VU la demande présentée le 25/03/2022 par l'Entreprise ERT TECHNOLOGIES – 255, rue de Chatagnon – 38430 MOIRANS;

VU le premier arrêté en date du 29/03/2022 demandé par l'Entreprise ERT TECHNOLOGIES – 255, rue de Chatagnon – 38430 MOIRANS pour la période du 28/03/2022 au 27/08/2022 ;

CONSIDERANT que pour permettre les travaux de déploiement et d'installation de la fibre optique sur notre commune selon les dispositions suivantes, afin d'assurer la sécurité des usagers, l'accessibilité et la sécurité des ouvriers en charge des travaux, il est nécessaire de renouveler la demande.

### ARRETE

#### Article 1

L'entreprise ERT TECHNOLOGIES et l'ensemble de ses sous-traitants dûment mandatés interviendront sur l'ensemble de la commune entre le 28/08/2022 et le 27/02/2023 pour des travaux de tirage de câbles dans les infrastructures FRANCE TELECOM ainsi que le raccordement.

#### **Réglementation :**

- Circulation alternée par feux tricolores et manuellement,
- Interdiction de stationner en fonction de l'avancement des travaux consécutif au chantier mobile.

**Article 2 :**

L'entreprise ERT TECHNOLOGIES et l'ensemble de ses sous-traitants dûment mandatés seront chargés de la pose, du maintien et du retrait de la signalisation nécessaire.

**Article 3 :**

Le présent arrêté sera notifié au Conseil départemental Haut Rhône Dauphinois de Crémieu, à la Brigade de Gendarmerie de Morestel.

Fait à Saint Sorlin de Morestel le 15/09/2022.

Le Maire,  
Nicole Genin

